

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Gaëlle Lenfant**  
**Vice-présidente de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

---

**Discours du 27 janvier 2013 au Camp des Milles à l'occasion de la cérémonie de commémoration des victimes de la Shoah**

Monsieur le Préfet,

Monsieur le président de la Fondation « Mémoire et Education » du camp des Milles,

Mesdames et messieurs les parlementaires

Monsieur le représentant du Président du Conseil général

Madame la Maire d'Aix-en-Provence, Présidente de la Communauté du Pays d'Aix

Monsieur le représentant du Président de Marseille Provence métropole

Mesdames et messieurs les élus

Madame la présidente du Conseil représentatif des institutions juives de France pour Marseille et la Provence,

Mesdames et messieurs les présidents d'associations,

Mesdames, messieurs,

Nous retrouver ensemble aux Milles pour cette Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de la Shoah, nous donne ce triste privilège de ne pas cultiver ici un universel abstrait et roide ; nous sommes ici même sur un des lieux où fut perpétré ce crime contre l'humanité. Qui plus est, nous célébrons aussi l'anniversaire de la grande rafle des Juifs de Marseille du 23 janvier 1943.

Dans ces conditions, le Président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur m'a personnellement chargée de le représenter, en ma qualité de vice-présidente de la Région. Michel Vauzelle m'a demandé de vous dire le très vif intérêt qu'il porte à cette journée ô combien symbolique : ce 27 janvier d'hommage aux victimes de la Shoah a été décidé par

l'Organisation des Nations Unies ; l'ONU porte dans notre monde contemporain nombre d'espérances engendrées par la tragédie de la Deuxième Guerre mondiale. Comment ne pas se souvenir, ici, à Aix-en-Provence, que René Cassin, qui vécut à Nice et Antibes, et enseigna dans notre faculté de droit, fut l'un des rédacteurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 ?

Comme chaque année, je mets donc un point d'honneur à être des vôtres ; je reste plus que jamais convaincue que ceux qui ont tout oublié n'ont pas d'avenir ; aussi j'entends réaffirmer solennellement ici notre indéfectible fidélité dans le souvenir aux six millions d'enfants, de femmes et d'hommes victimes de l'extermination raciale, de la barbarie nazie à l'encontre en tout premier lieu des Juifs, ainsi que des handicapés, des malades mentaux, des Tsiganes, des homosexuels, des croyants de toutes confessions, et des démocrates.

Ici, en Provence, j'entends placer cette année mon allocution sous l'égide d'Albert Camus ; en effet, pensons au mot d'ordre de Camus qui disait :

« Un homme, cela s'empêche ».

Oui, mesdames et messieurs, un homme doit s'empêcher de commettre ou de prêter main forte à la barbarie.

L'émotion et l'espérance m'étreignent aujourd'hui, là même où 10 000 personnes furent internées puis déportées : pourtant, jusque dans les années 1990, ce camp des Milles était enseveli dans l'oubli de la mauvaise conscience des années de Vichy. Grâce notamment à Simone Veil, à Alain Chouraqui et à tous les militants du devoir de mémoire, ce site-mémorial a enfin été reconnu monument historique et haut lieu de mémoire par les ministères de la culture, de la communication et de la défense. Vous avez tous réussi ce pari en préservant et en mettant en valeur ce lieu ; vous avez illustré l'idée shakespearienne selon laquelle la vie est faite de « l'étoffe des rêves ». Par votre engagement, par votre opiniâtreté contre l'adversité, vous les militants de la mémoire, vous avez rendu le plus bel hommage à tous ces malheureuses victimes passées par le camp des Milles avant la plongée dans la nuit et le brouillard chantés par Jean Ferrat . Ces victimes, dont le souvenir est enfin préservé, portent l'âme de l'humanisme, elles peuvent ainsi s'adresser à nous, ces victimes peuvent nous faire songer au sonnet de Shakespeare, à ce chant d'amour plutôt qu'à ce chant funèbre :

« No longer mourn for me

When I am dead... »

“Ne me pleurez plus quand je serai mort...”

Vous le savez mieux que quiconque, vous qui avez tourné le site-mémorial des Milles vers l’avenir, vers l’éducation et la formation citoyenne, la méditation du passé n’est en aucune manière la contemplation morose du passé. La réflexion sur le passé constitue l’instrument avec lequel nous pourrions dépasser les marécages du fascisme et du nazisme, pour préparer l’avenir. On ne peut inventer l’avenir qu’en méditant les leçons du passé. Le passé, ce ne sont pas simplement des monuments, c’est une matière vivante si l’on en fait l’instrument d’une méditation sur le futur, comme vous avez su si bien le faire ici au Mémorial des Milles. Méditons l’histoire pour inventer la politique de demain, pour transformer la façon dont les humains pensent le vivre ensemble.

A tous les membres des associations patriotiques, à tous les membres des associations de sauvegarde des mémoires des déportations et des génocides, je transmets donc les respectueuses salutations du Président de la Région , Michel Vauzelle.

A tous nos concitoyens ici présents, ainsi qu’ aux enfants des écoles, aux élèves des collèges et des lycées, à leurs professeurs, j’exprime ma reconnaissance pour votre présence. La bonne éducation consiste en effet à faire revivre les morts ; la culture, c’est le culte des morts, c’est absorber de l’histoire, du révolu, c’est s’approprier l’évocation fortifiante des grands moments du passé, surtout des plus tragiques comme la Shoah. La peine, la nostalgie que nous éprouvons tous ici peuvent être aussi un dynamisme, une façon de nous reconforter, de nous ressaisir, de transmettre. Car si les animaux communiquent, seuls les humains dignes de ce nom transmettent.

Le Président Michel Vauzelle m’a instamment demandé de vous l’assurer : le Conseil régional sera toujours à vos côtés au rendez-vous de la mémoire. Le Conseil régional a ainsi apporté son soutien à l’aménagement du site-mémorial des Milles, le Conseil régional a également apporté son soutien à la récente publication des lettres des internés des Milles, ainsi qu’à l’édition d’un timbre de collection dédié aux internés du camp des Milles, deux initiatives

remarquables que nous devons à l'enthousiasme de Guy Marchot et d' Yvon Romero ; le Conseil régional apporte aussi son soutien au projet de musée Jean Moulin à Saint-Andiol, non loin d'Aix, Saint-Andiol qui fut le berceau de la famille du préfet Jean Moulin.

Ces lieux de mémoire, au premier rang desquels le camp des Milles, sont autant de lignes d'horizon, d'étoiles du berger, de directions vers lesquelles marcher, autant de repères qui nous commandent de nous tenir debout, debout pour ne jamais succomber à l'oubli, pour ne jamais dire adieu, pour retrouver l'autre et pour marcher ensemble dans la bonne direction.